



Au Courant du Lac

L'actualité du Lac Kénogami

Vol. 38 Num. 1

GROS PROJET AU CENTRE KÉNO-PATRO

Par Hélène Mercier

Tout le monde connaît le chalet du Patro (Base plein air du Centre Kéno-Patro) et plusieurs se désolaient que ce merveilleux site ne soit pas plus exploité.

Eh bien, excellente nouvelle. La direction du Patro de Jonquière a décidé de rendre plus disponibles les installations actuelles des lieux et plusieurs projets verront le jour, bientôt.

En entrevue avec Monsieur Jean-Michel Filion, le nouveau gestionnaire du développement de la Base plein air, nous avons appris quelques détails de cette nouveauté.

Une présence permanente

Premièrement, Monsieur Filion assurera une présence constante à la Base plein air du Centre Kéno-Patro. Il sera

en poste du lundi au vendredi, entre 8h et 16h et plus, au besoin.



La présence permanente du Monsieur Filion sur le site se veut surtout un contact humain aux services qui sont déjà ou seront offerts à la Base plein air. Le principal service déjà accessible est le prêt d'équipements de plein air, de toutes sortes : été, hiver, nautique, fat-bike, camping... Vous voulez pratiquer une activité mais ne voulez pas investir avant de l'avoir essayée ? Facile, présentez-vous à la Base plein air du Centre Kéno Patro et empruntez - gratuitement, l'équipement en question.

Une nouveauté avec l'installation d'une permanence sur le site, le chalet sera ouvert les vendredis en après-midi pour tous les amateurs-trices de raquettes, ski de fond et plus, c'est un projet en développement mais qui sera mis sur pied cet hiver. Ce sera une autre belle occasion pour les gens de Lac-Kénogami de socialiser et briser l'isolement tout en pratiquant une activité extérieure.

Le but premier de Monsieur Filion, c'est de rendre accessibles les activités de plein air pour tous et toutes et de permettre à tous de profiter de ce site merveilleux.

Dans cette édition :

GROS projet au Centre Kéno-Patro	1
Petit changement au Journal	2
Le ROLK en lac à l'épaule	3
Ça bouge au lac	3
A la Société du parc patrimonial	5
Formation RCR	6
La COOP évite le gaspillage	6
Offre de services – Catéchèse	7
Nouvelle direction au Camping Jonquière	8
Le Club de Motoneigistes Saguenay	9
Association pêche blanche Lac Kénogami	11
Douceur hivernale	12

Les priorités

Évidemment, la priorité estivale demeure les camps de jour, ce qui représente 7 semaines entre la fin du mois de juin et la mi-août. Les réservations de salles seront également prioritaires.

Dans les projets printaniers, on parle de l'installation d'un petit poulailler et d'un jardin communautaire. Les deux seront installés à proximité du stationnement afin de faciliter l'accès. Quelques travaux d'aménagement du terrain seront faits en prévision de sécuriser les lieux. Plus de détails vous seront communiqués dès qu'ils seront disponibles.

Journée familiale Plein air - 7 mars

Enfin, pour marquer l'ouverture du site à la communauté, en collaboration avec l'éKo du Lac, une journée familiale est organisée pour toute la population de Lac-Kénogami.

Les premiers détails connus sont :

L'activité aura lieu à la fin de la semaine de relâche, le samedi 7 mars 2026, entre 10h et 16h, sur le site de la Base plein air du Centre Kéno Patro. Au programme, activités extérieures, accès aux sentiers, ambiance musicale, cantine...

Plus de détails vous seront communiqués ultérieurement, soyez aux aguets !

Pour informations, contacter Jean-Michel Filion au jeanmichel.filion@patrojonquiere.org

AU COURANT DU LAC EN 2026

Par Hélène Mercier

Saviez-vous que le journal aura 40 ans en 2027 ? Au fil de toutes ces années, plusieurs bénévoles se sont succédé pour en assurer la continuité. Ils se sont donné une structure officielle et bon an, mal an ont réussi à maintenir les activités. Nous profitons de cette occasion pour les remercier tous et toutes.

Depuis quelques années le recrutement, le financement et les obligations sont de plus en plus difficiles, le maintien de l'organisme comme on le connaît n'est presque plus possible.

En accord avec les membres actuels du journal et le conseil d'administration du ROLK, il a été décidé de dissoudre l'entité légale du journal et de joindre l'équipe du ROLK à titre de comité de communications. Nous conservons notre appellation ainsi que notre adresse courriel et le mode de fonctionnement sera en perpétuelle évolution. N'hésitez pas à nous faire part de vos commentaires.

Avec ce nouvel élan, voici le premier numéro de 2026. Notre intention est de publier le plus souvent possible et pour réussir, nous aurons besoin de vous.

Merci de supporter VOTRE journal !



LAC À L'ÉPAULE POUR LES ORGANISMES DU ROLK

Par Hélène Mercier

Les organisations de Lac-Kénogami se réuniront au mois de mars à l'occasion d'un lac à l'épaule. Ensemble, ils discuteront d'une nouvelle vision commune pour les années à venir. Comment revenir à notre mission première et saisir de nouvelles opportunités de développement de notre milieu.

Sous l'égide du CLSC, avec la préparation et l'animation par deux organisateurs communautaires, les discussions porteront sur les moyens que nous pouvons nous donner afin d'unir nos forces, de profiter de synergies et d'alliances possibles et d'utilisation judicieuse de nos actifs. C'est un moment privilégié pour les représentants des organisations de notre communauté d'écouter, de discuter, d'évaluer, de suggérer...

Au préalable, tous les organismes auront complété un exercice d'évaluation de leur situation. En parallèle, un groupe de discussion a été organisé par le ROLK avec des représentant-e-s de jeunes familles établies à Lac-Kénogami. Le produit de ces discussions a enchanté les organisatrices et de belles idées en sont ressorties.

Les résultats seront présentés quelques semaines après la tenue du lac à l'épaule, question de bien analyser le contenu des discussions. Soyez assurés que nous vous tiendrons informés des résultats de cet exercice crucial pour la pérennité de nos organisations et l'amélioration de la vie communautaire à Lac-Kénogami.



ÇA BOUGE AU LAC !

Par Hélène Mercier

Malgré le froid des dernières semaines, les gens n'hésitent pas à jouer dehors. Vêtus pour la circonstance, on affronte l'air glacial et on profite de l'air vivifiant. Pour ceux et celles qui pensent qu'il ne se passe rien au Lac-Kénogami, voici un survol des activités qui sont offertes à notre communauté.

Plusieurs de ces activités sont organisées par la Fadoq-La Jouvence. On pense au palet américain, trois fois par semaine, qui regroupe près de 80 joueurs et joueuses. Cette activité existe depuis presque 20 ans et l'engouement ne se dément pas.

(suite à la page suivante)



Nous avons également un beau petit gymnase, avec une douzaine d'appareils. Il est accessible en tout temps. Présentement, une vingtaine de personnes en profitent. Un nouveau service vous est même offert - vous voulez un programme d'entraînement personnalisé, nous sommes en mesure de vous recommander un professionnel.

Pour les deux activités, contactez Yves Létourneau (yvelet443@hotmail.com ou 418-542-5629).

Toujours à l'édifice municipal, il y a maintenant une ligne amicale de babette (ou Cornhole en anglais). Entre 12 et 24 participant.e.s, de tous les âges, se réunissent le mercredi soir. C'est une activité ouverte à tous et toutes, vous n'avez qu'à vous présenter à 18h50. Les équipes

sont faites sur place. Venez essayer, plaisir garanti !

La Jouvence offre également des activités diverses : yoga, danse en ligne, scrabble... Il y en a pour tous les goûts et plusieurs personnes ont du plaisir y à participer.

Et **les activités extérieures** sont tout aussi populaires.

Saviez-vous qu'il y avait une patinoire au parc Paul-Roger Cantin? Cette patinoire fait partie du parc de patinoires et anneaux de Ville de Saguenay. Elle est accessible selon l'horaire de la ville (photo) et il semble qu'elle soit très bien entretenue. Bravo au responsable.



La gang de Bouger dehors, ce sont 24 « jeunes » femmes qui s'entraînent sous les bons conseils de Madame Danielle Luce. Froid, pas froid, on y va !

Évidemment, nous avons aussi un village de cabanes de pêche blanche à proximité de l'Île Edouard et le lac est sillonné de traces de motoneiges. Consultez les deux articles plus loin.

PATINOIRES	
Lundi :	Fermé
Mardi au vendredi :	de 17 h à 21 h
Samedi :	de 10 h à 16 h
	de 18 h à 21 h
Dimanche :	10 h à 16 h
Congés scolaires :	De 13 h à 16 h
	de 18 h à 21 h



SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU PARC PATRIMONIAL CYRIAC ET CONCERTS DE LA CHAPELLE



Talents recherchés !

Micro ouvert à la chapelle Saint-Cyriac les dimanches en fin de matinée (11h).

Vous êtes musicien ? Vous voulez faire découvrir votre talent ?

Venez jouer sur le superbe piano à queue de la chapelle ou apportez votre instrument pour une prestation devant public.

Pour vous inscrire, communiquez avec nous : parccyriac@gmail.com ou présentez-vous les dimanches à 10h30 à compter du **1er mars**.

Prochain concert



Le prochain concert prévu à la programmation est celui du dimanche 15 février 2026, à compter de 14h.

Le **Trio Timia** formé de Itamar Prag (piano), June Lee (violin) et François Lamontagne (violoncelle).

Ils feront résonner la chapelle Saint-Cyriac !!

Loto-chapelle

Voici les prochaines dates de nos tirages moitié-moitié. Participez en grand nombre et soutenez la chapelle ! Surveillez les annonces sur la page Facebook pour savoir quand acheter vos billets.

Occasion	Tirage le :	Occasion	Tirage le :
Pâques	Vendredi 3 avril, 12h.	Fête du Travail	Lundi 7 septembre, 12h.
Fêtes des mères	Vendredi 8 mai, 12h.	Halloween	Vendredi 30 octobre, 12h.
St-Jean Baptiste	Mercredi 24 juin, 12h.	Noël	Lundi 21 décembre, 12h.

Pour informations ou achat, consulter le site : www.chapellesaintcyriac.com/

HÉROS EN 30 MINI-FORMATION RCR

Par Hélène Mercier

On le sait, ça bouge beaucoup au Lac à travers la multitude d'activités qui s'y tiennent, que ce soit à l'édifice municipal, à la chapelle ou au Centre Kéno-Patro. Aussi, nous savons que nous sommes quand même plus loin du centre hospitalier et des services d'urgence.



Dans un souci d'offrir aux participants aux différentes activités un sentiment de sécurité, la Fadoq-La Jouvence s'est dotée dernièrement d'un appareil DEA (défibrillateur cardiaque); l'appareil est situé dans l'entrée de l'édifice.

La Jouvence a eu la très bonne idée d'offrir une mini-formation RCR à une trentaine de ses membres. La très dynamique formatrice qui a transmis une partie de ses connaissances aux participants, nous a inculqué les bases des premiers secours. Présentée en deux parties, la mini-formation présentait quelques mises en situation d'événement à caractère urgent, que les participants devaient évaluer... Quelle est la situation ? Qu'est-ce que je dois faire ? La seconde partie, plus technique, nous montrait les bases d'un massage cardiaque et du fonctionnement du défibrillateur.

Devant le succès de l'activité, la Jouvence étudie la possibilité d'offrir d'autres mini-formation, qui pourraient être offertes à tous. Dossier à suivre !



« ENSEMBLE, ÉVITONS LE GASPILLAGE »

Par Hélène Mercier



La COOP la Solidarité a le plaisir d'annoncer qu'elle aussi entreprend la lutte au gaspillage. À l'instar des supermarchés, notre sympathique gérante Marjo, a suggéré de proposer à la clientèle des articles à rabais. Ces articles sont tous datés périmés mais sont toujours bons à la consommation. Notre responsabilité se limite à nous assurer que les produits que nous vous proposons soient bien indiqués « date périmée » et qu'ils sont toujours comestibles et sans danger pour le consommateur.

Avouez qu'avec 50% de réduction, ça vaut la peine. N'hésitez pas à jeter un coup d'œil attentif à l'étalage, vous y découvrirez assurément une bonne occasion.

Ensemble, évitons le gaspillage !

INITIATION CHRÉTIENNE ET SACREMENTS - OFFRE DE SERVICES

Par Hélène Mercier

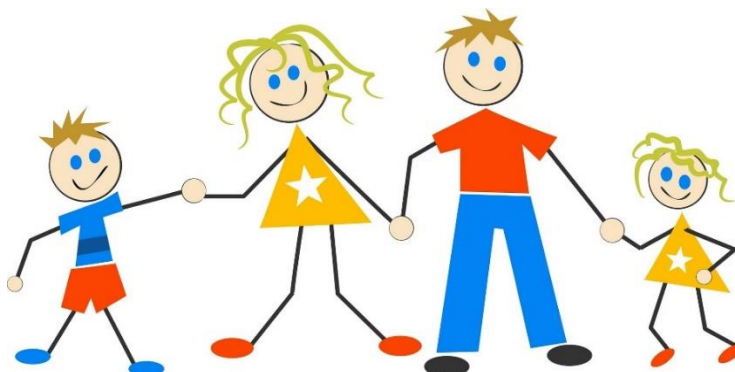
Autrefois, la catéchèse était enseignée à l'école, au primaire. Aujourd'hui, puisque nous vivons dans un état laïque, ce n'est plus le cas, mais les apprentissages sont toujours obligatoires pour les élèves qui veulent recevoir les sacrements (pardon, première communion, confirmation). Ces enseignements sont maintenant offerts en paroisse et en collaboration étroite avec la famille. On y offre des parcours d'initiation pour les enfants en vue de recevoir les sacrements, mais aussi et de plus en plus, des rencontres pour les jeunes et les adultes qui souhaitent renouveler leur compréhension de la foi chrétienne en lien avec d'autres.

La catéchèse est beaucoup plus dynamique aujourd'hui car elle implique la participation de tous, à partir du vécu et de l'expérience humaine. Elle répond à des besoins fondamentaux: rencontrer d'autres personnes et faire des liens, développer une plus grande confiance en soi, approfondir sa vie spirituelle. Les parents qui souhaitent que leur enfant fasse une démarche seront eux aussi invités à y participer activement.

Les cours sont habituellement offerts dans les différentes paroisses. Les enfants du lac Kénogami, en attente de leur baptême en âge scolaire, première communion, premier pardon et confirmation devaient se rendre à Jonquière.

À partir de cet hiver, il sera possible d'obtenir cette formation ici même à Lac-Kénogami. Madame Francine Gilmore, bénévole impliquée au sein de la FADOQ, et du Comité de liturgie de la Chapelle, propose aux parents des enfants (jeunes de 8 à 13 ans) qui souhaitent faire vivre un cheminement de catéchèse différent en préparation aux sacrements, une nouvelle approche qui propose goûter, rires et belles découvertes lors de ces rencontres. Le tout est offert gratuitement et aura lieu à l'édifice municipal.

Pour toutes personnes intéressées, merci de contacter Madame Gilmore au 514-589-9437. (Ne vous fiez pas au code régional, elle est bien résidente de Lac-Kénogami).



LE CAMPING JONQUIÈRE A UNE NOUVELLE DIRECTRICE GÉNÉRALE

Par Hélène Mercier

Madame Najat Tremblay est en poste depuis le début du mois de janvier. Jointe au cours des derniers jours, elle nous fait part de ses motivations et ambitions à titre de nouvelle directrice générale du Camping Jonquière.



Peut-être que certains la connaissent déjà : Madame Tremblay en est à son second mandat comme conseillère municipale à Saint-Honoré. Lorsque je lui ai demandé pourquoi elle avait accepté un emploi au Lac-Kénogami, elle m'a dit d'emblée que cela a été spontané; elle savait ce qu'elle recherchait et le poste correspond à ses attentes. Elle peut mettre à profit son expérience, ses connaissances et ses valeurs. Maman de deux jeunes enfants, gestionnaire à temps plein, thérapeute à ses heures, pour Madame Tremblay, la distance n'avait pas beaucoup d'importance. Ce n'est pas un problème car elle peut travailler à distance et pendant la forte saison de camping, être présente sur le site avec sa famille. Elle s'assure ainsi d'être impliquée et engagée dans ses deux fonctions et la conciliation travail-famille est plus facile. Elle mentionne que

ces deux postes se complètent parfaitement car elle est en mesure de partager son temps à des périodes distinctes.

Et pourquoi un terrain de camping ? « Je me suis dit que c'était comme une petite ville. Mon expérience de conseillère municipale devenait un atout. » De plus, le Camping Jonquière représente pour Madame Tremblay, une entreprise dotée d'une structure efficace, d'un conseil d'administration indépendant et d'une administration qui a déjà fait ses preuves. Le tout correspondait à ses valeurs et lui permettait une conciliation travail-famille facile.

Madame Tremblay mentionne avoir un très bon sens de l'organisation, aime le travail d'équipe et est à l'écoute de son entourage.

Je lui aussi demandé si elle désirait poursuivre le travail entamé par la direction générale précédente. D'emblée, elle m'a dit oui, qu'elle voulait de la continuité, qu'elle appelait cette première saison comme celle de l'adaptation, tout en étant à l'écoute des besoins de ses « clients ». Déjà, elle a mis en ligne un sondage auprès des saisonniers pour connaître leurs commentaires. Le sondage se poursuivra jusqu'à l'été et donnera l'occasion à tous les campeurs et visiteurs de la plage de s'exprimer. Les priorités pour la saison 2026 demeurent la Capitainerie et l'amélioration des installations électriques. Elle a d'autres projets en tête, mais puisqu'ils ne sont pas encore confirmés, elle préfère ne pas en parler pour l'instant.



Le message qu'elle veut adresser aux habitués du Camping Jonquière, c'est qu'ils ne seront pas dépayés. Elle veut poursuivre avec l'équipe forte déjà en place et offrir une ambiance propice aux nombreux campeurs qui font du Camping Jonquière, un endroit privilégié.

Pour terminer l'entrevue, je lui ai demandé si un Relais de motoneiges était dans les cartons ?..Pour la suite de l'hiver 2026, puisque la décision était déjà prise, elle ne la changera pas; mais elle a la ferme intention d'étudier ce projet pour la saison prochaine.

Madame Tremblay, bienvenue au sein de la communauté de Lac-Kénogami et bon succès dans vos nouvelles fonctions.

MOTONEIGES ET QUADS ET LE LAC KÉNOGAMI

Collaboration Jocelyn Charest, président du Club de Motoneigistes Saguenay et Hélène Mercier

Non mais quelle chance nous avons, un terrain de jeux attrayant pour motoneigistes et quadistes ! Attrayant certes, mais qu'il faut connaître.

Le territoire du lac Kénogami fait partie du Club de Motoneigistes du Saguenay qui existe depuis plus de 50 ans. Le Club de Motoneigistes du Saguenay c'est plus de 80 bénévoles, un conseil d'administration de 15 membres et la couverture de quatre secteurs (Jonquière-Lac-Kénogami, Arvida, Laterrière et La Baie).

Le travail des bénévoles est d'assurer aux usagers des sentiers sécuritaires, bien entretenus, balisés et avec une signalisation adéquate. Parmi ces bénévoles, le club compte une trentaine de patrouilleurs qui sont habilités à émettre une contravention. Saviez-vous que circuler en sentier sans droit d'accès est passible d'une amende de 900\$?

Un peu d'histoire

L'histoire de la fusion de notre club débute au cours de l'année 1978. Le représentant de la F.C.M.Q. pour notre région, monsieur *Joseph Thomas*, qui était alors membre du club de motoneigistes Arvida, contacta en tout premier lieu le président du club du lac- Kénogami, M. Guy Harvey, afin de préparer une base de discussion visant la formation d'un seul club dans le grand Jonquière, qui unirait en une seule entité le Club de motoneigistes de Lac-Kénogami Inc. et le Club de motoneige Arvida Inc.

En discutant entre les deux clubs, un but commun fut vite partagé, soit ouvrir la région du Saguenay au reste du Québec. C'est à ce moment que les démarches avec les clubs Grand Brulé de Laterrière et de Cap Ouest de la Baie ont été amorcées.

De nombreuses rencontres ont eu lieu par la suite afin de construire des bases solides au projet. Le nouveau club issu de cette fusion est enregistré le 29 juin 1979.



Droit d'accès et sécurité

La majorité des clubs au Québec sont affiliés à la Fédération des Clubs de Motoneigistes du Québec. Cette affiliation permet aux usagers, lorsqu'ils sont munis de leur droit d'accès, de circuler sur tous les sentiers au Québec, à l'exception du Club Onatchiway sur les Monts Valin. La proximité du lac Kénogami aux sentiers fédérés en fait une destination de choix pour les motoneigistes. Le sentier provincial 83 qui passe au nord du lac Kénogami rejoint deux autres sentiers provinciaux d'importance, les sentiers 23 et 93 et les sentiers régionaux 383 et 368 permettent de magnifiques randonnées dans un majestueux décor hivernal. Responsable des sentiers provinciaux et régionaux, le Club assure également l'entretien des sentiers locaux. Monsieur Charest confirme que les sentiers sous la responsabilité du Club Saguenay sont tous sécuritaires, mais il insiste sur le comportement individuel des motoneigistes. Prudence est mère de sécurité et chacun devrait connaître les lois et règlements des amateurs de motoneige. À cet effet, voici deux liens importants :

Loi sur les véhicules hors route [Loi sur les véhicules hors route \(L.R.Q., c. V-1.2\)](#)

Règlement sur les véhicules hors route et règlement sur la motoneige

Le Règlement sur la motoneige (R.R.Q., 1981, chapitre C-24, r.21) et le Règlement sur les véhicules hors route [Règlements](#)

Civisme

Qui dit pratique sportive, dit aussi quelques règles à respecter. Nous sommes privilégiés d'avoir ce terrain de jeux incroyable dans notre cour et la « cour » est souvent très près de la propriété privée. Les gens s'attendent à ce que les motoneigistes soient respectueux des terrains privés, donc on reste dans les sentiers s'il vous plaît et à proximité de résidences, on ne fait pas exprès de « rincer le moteur ».

A tous les motoneigistes, bonne saison et soyez prudents !

Pour en savoir plus, consultez le site du Club... <https://motoneigesaguenay.com>

Et pour connaître l'état des sentiers en temps réel, l'application [imotoneige](#) est un outil indispensable pour tous les motoneigistes.

MESSAGE DE L'APLK

L'APLK rappelle aux motoneigistes, quadistes et pêcheurs de rapporter tous leurs déchets qui peuvent traîner sur la glace ou la neige qui couvre le lac Kénogami. Les déchets ne disparaissent pas sous l'eau, ils peuvent même détériorer la santé des poissons que vous pourriez consommer ultérieurement, pensez-y !



LA PÊCHE BLANCHE AU LAC KÉNOGAMI

Par Hélène Mercier

J'ai rencontré Monsieur Jesse Tremblay et sa conjointe Lise, dans leur petite roulotte au village de pêche blanche du lac Kénogami, situé dans la baie Épiphanie, derrière l'île Edouard.

Confortablement installé, il m'a entretenu de l'Association de pêche blanche du lac Kénogami. L'Association existe depuis au moins 40 ans, à ce sujet si quelqu'un connaît la date exacte de la fondation de l'Association, monsieur Tremblay aimerait bien la connaître.

Le site est la propriété de Ville de Saguenay et l'organisation est gérée par un conseil d'administration de cinq administrateurs, qui sont en poste pour une deuxième année, après une période d'incertitude pour le village.

Et aujourd'hui avec plus de 150 membres sur une possibilité de 220, le village a repris de la vigueur, surtout avec le début hâtif de la saison. Exceptionnellement cette année, les premières cabanes pouvaient embarquer dès le 9 janvier, les mesures rigoureuses de l'épaisseur de la glace donnant le feu vert. Habituellement, c'est plus vers la fin du mois de janvier que l'embarquement est possible et la fin de la saison varie bon an, mal an lors des deux premières semaines de mars. À propos des mesures, c'est Ville de Saguenay qui en assume la responsabilité et la glace est mesurée à toutes les semaines, pendant la saison. On y fait plus de 100 mesures (carottes) sur le site, question de toujours s'assurer de l'épaisseur de la glace, qui à ce jour fait 37-38 pouces.

Un rapide coup d'œil sur le site nous permet de constater les différents types d'installations. J'y ai vu plusieurs panneaux solaires et génératrices. La majorité des « cabanes » est chauffée au propane ou au bois. Les campeurs, qui viennent d'un peu partout au Saguenay-Lac-St-Jean, sont aussi très respectueux des règles puisqu'il n'y a ni eau courante, ni électricité, ni égouts. Les feux extérieurs sont permis mais seulement aux granules ou au propane, pas de feux de bois. Même que dimanche le 1^{er} février, le Service incendie de la ville s'est présenté sur les lieux afin de faire une petite inspection des installations et selon le rapport, tout semble conforme. Un autre règlement, qui semble-t-il est plus difficile à faire appliquer, c'est la vitesse des véhicules – de toutes sortes. La vitesse permise sur le site est de 10km/h, que vous soyez en auto, en motoneige ou en quad.

J'ai ensuite voulu savoir si tout le monde peut venir pêcher ? Et malheureusement, c'est non. Il faut être membre, ou s'éloigner à environ 500 pieds du village. Mais tout le monde est bienvenu pour venir faire un tour et constater le mode de vie d'un camping d'hiver.

Et qu'est-ce qu'on y pêche ? De l'éperlan bien sûr, de la truite, même de la ouananiche, mais il faut obligatoirement la remettre à l'eau parce que c'est une espèce qui se reproduit seulement en hiver et il est défendu de la pêcher. On y prend aussi des espèces moins désirées comme la barbotte et le tétéux, mais là aussi, il faut les remettre à l'eau.

Coûts pour une saison : 160 \$ pour l'emplacement et 60\$ pour l'entreposage de votre cabane.



*Quand le soleil se lève, il tire doucement la couverture de lumière
et la lune, encore ensommeillée, accepte enfin d'aller se coucher.*

*Sur le lac Kénogami, le village de cabanes à pêche baille en silence,
aligné comme un chapelet de songes sur la glace bleutée.*

*Les fenêtres dorment, les portes rêvent,
et le froid retient son souffle pendant que l'or du matin
glisse sur les toits givrés.*

*C'est l'heure fragile où la nuit cède sans bruit,
où la lune se retire à pas feutrés,
laissant le soleil prendre la garde
sur ce petit monde immobile,
pris entre deux sommeils.*

(Crédit - texte et photo Denis Riverin)

Nous avons aussi besoin de nouvelles « plumes » pour nous aider à vous offrir un contenu plus varié, de nouvelles chroniques. Joignez-vous à notre équipe en communiquant avec moi à notre adresse aucourantdulac@gmail.com

Vous savez que vous pouvez toujours communiquer avec nous si vous voulez que nous abordions un sujet ou un autre. N'hésitez pas. *Pour communiquer avec nous :*

✉ 3000 chemin de l'Église, Lac-Kénogami G7X 7V6-7 aucourantdulac@gmail.com